



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 225/2024
Date de la séance du CE : 6 mars 2024
Direction : Direction de l'intérieur et de la justice
N° d'affaire : 2023.DIJ.3605
Classification : Non classifié

Rapport de controlling en matière d'extraction de matériaux, de décharges et de transports (EDT) 2024

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction de l'intérieur et de la justice, arrête :

1. Le Conseil-exécutif adopte le rapport de controlling EDT de 2024.
2. Vu l'article 52, alinéa 1 de la loi du 4 juin 2013 sur le Grand Conseil (LGC), le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de prendre connaissance du rapport.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire
– Grand Conseil

Pièces jointes
– Rapport de controlling EDT de 2024